

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de votes pour : 19  
Nombre de votes contre : 0  
Abstention : 0  
Date de la Convocation : 12/06/2023  
D2023061909

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric, CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian, LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali

Excusés :

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

**Objet :** Indemnité annuelle aux sapeurs-pompiers

Madame le Maire informe que chaque année la commune verse une indemnité aux sapeurs-pompiers. En 2022, 85 € par pompier ont été alloués.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- décide d'augmenter l'indemnité annuelle par sapeur-pompier à 87 € pour l'année 2023. Le montant total sera de 1 914 € pour 22 pompiers actifs.
- dit que la somme nécessaire sera prélevée à l'article 622.



Pour copie conforme,  
Le Maire,

Christelle MOIRAUD